

Synergies

juin 2021 | nº4





La Comue Angers-Le Mans, première Comue expérimentale en France, a été créée le 30 décembre 2020.

Durant les 6 mois qui viennent de s'écouler, l'activité a été soutenue afin de mettre l'établissement en ordre de marche. Le travail s'est concentré sur **l'organisation institutionnelle**.

Ainsi, la mise en place d'un conseil d'administration provisoire a permis de voter un budget pour l'année 2021, et d'engager des négociations budgétaires avec les établissements et partenaires de la Comue. L'approbation d'un règlement intérieur provisoire a légitimé la mise en œuvre des processus électoraux qui ont autorisé l'élection des membres du conseil d'administration (CA) et du sénat académique.

Depuis le 31 mai 2021, tous les élu·e·s sont connu·e·s et les conditions sont réunies pour procéder à l'élection du·de la président·e et du·de la vice-président·e. Elles devraient avoir lieu lors du premier CA de la Comue le 22 juin 2021. Cela signifie qu'en 6 mois, la Comue se sera dotée de tous **les outils de gouvernance** dont elle a besoin. Nul doute qu'elle saura en faire bon usage au service de nos communautés.

Par ailleurs, la Comue Angers-Le Mans déposera, ce 10 juin, le projet INTEGRAAL (INTErnational GRAduate institute Angers-Le Mans) en réponse à l'appel à projets du PIA 4 «ExcellencES sous toutes ses formes». Le portage d'INTEGRAAL montre que la Comue peut être le bon périmètre pour l'élaboration de projets complexes et ambitieux qui concernent tout à la fois nos étudiants, nos personnels et nos territoires.

Cela montre aussi que la Comue est un outil institutionnel pertinent pour accueillir la construction et le déploiement de tels objets. Le projet PIA 4 s'inscrit parfaitement dans la philosophie de la Comue Angers-Le Mans et illustre qu'elle peut soutenir l'idée que l'on peut faire à deux ce qu'on ne peut pas faire seul, dans le respect de l'identité et des intérêts des différents établissements.

Notre Comue Angers-Le Mans est déjà totalement mobilisée sur l'accomplissement de ses missions.





Didier Le Gall, administrateur provisoire de la Comue

Le conseil d'administration



Élections

Le corps électoral est composé de **l'ensemble** des membres élus titulaires **des deux conseils d'administration** de l'Université d'Angers et de Le Mans Université.



Composition

Le CA est composé de

40 membres : le·la président·e
et le·la vice-président·e +

28 représentants élus par
et parmi les élus des CA
de chaque établissement +

10 personnalités extérieures
désignées par les collectivités
ou organismes (Inrae, Inserm,
Cnrs, CHU ou CHM).



Missions

Le CA détermine la politique stratégique. Il délibère notamment sur :

- 1. Les orientations générales
- 2. Son organisation générale et son fonctionnement
- 3. La création de pôles de coordination
- **4.** Les orientations proposées par ces pôles
- 5. Le transfert des compétences et le calendrier de mise en œuvre
- **6.** L'organisation des compétences transférées
- 7. Le contrat pluriannuel d'établissement avec l'État
- L'offre de formation propre à la Comue
- L'association de la Comue avec un autre établissement
 Le budget

Collège 1 : professeurs et assimilés

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

Isabelle RICHARD Régis BARILLÉ Frédérique CHÉDOTEL Félicien LEMAIRE «LMU 2024» (LMU)

Laurent BOURQUIN Aline DURAND Joël GILBERT Véronique MONTEMBAULT

Collège 2 : autres enseignants et assimilés

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

Mihaela BARREAU François HINDRE

«Pour une Comue humaine et éthique» (UA)

Christophe DANIEL Aude Nuscia TAÏBI «LMU 2024» (LMU)

Claire DUVERGER-ARFUSO Jean-Philippe MELCHIOR Sophie LEDRU-BAEY Vincent ANDREU-BOUSSUT

Collège 3 : usagers

«Bouge ta Comue avec la Fé2A» (UA)

Angèle DELPECH Romain ZAKRAJSEK Linh NGUYEN PHUONG Hugo DUVAL (Suppléant) «Bouge ta Comue avec l'AFJEM» (LMU)

Marie LEMONNIER Louis LECOMTE Aurore MAINGUIN

Collège 4 : Biatss

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

Laurent BORDET

«Pour une Comue humaine et éthique» (UA)

Claudie SEGRETAIN
Corinne LEFRANÇOIS

«Le Mans Université» (LMU)

Michel FRANCOIS Lydie GRUDE Sébastien CHOPLAIN

Le sénat académique

Collège 1 : professeurs et assimilés

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

Mathieu EVEILLARD Claudine LANDES Didier BOISSON Gaëlle PANTIN-SOHIER Philippe ALLAIN «LMU 2024» (LMU)

François LAURENT Eliane ELMALEH Sébastien GEORGE Anne-Sophie CASTANET Alexandre BROUSTE



Élections

Le corps électoral est composé de **l'ensemble** des membres élus titulaires **des deux conseils académiques** de l'Université d'Angers et de Le Mans Université.

Collège 2 : autres enseignants et assimilés

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

David CANEVET Martine LONG Bruno DAUCE

«Pour une Comue humaine et éthique» (UA)

David RULENCE Valérie BARBE-BOUDART «LMU 2024» (LMU)

Nathalie CAMELIN Eric BIDET Virginie MIMOUNI Nourdin YAAKOUBI Caroline JULLIOT



Composition

Le sénat est composé de **42 membres** (dont le·la président·e et le·la vice-président·e de la Comue).

Collège 3 : usagers

«Bouge ta Comue avec la Fé2A» (UA)

Robin LABOURET
Carole NAUDIN
Mathieu PICHON
Coraline GARNIER
Kevin RAVENEL
Carla ROSSI (Suppléant)
Célestin MARCHAND (Suppléant)

«Bouge ta Comue avec l'AFJEM» (LMU)

Lucas CHESNOT
Manel REBHI
Thomas Le MENER
Cécile SAIVET
David GRELEAU
Myriam ESNAULT (Suppléant)
Sullivan SORIN (Suppléant)
Marine MERCIER (Suppléant)



Missions

Le sénat délibère sur les orientations de la Comue liées aux compétences transférées et partagées :

- 1. Formation
- 2. Recherche
- 3. Vie étudiante et des campus
- 4. International
- 5. Innovation et valorisation
- **6.** Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle
- **7.** Documentation scientifique et technique
- 8. Numérique

Collège 4: Biatss

«Construisons ensemble la Comue» (UA)

Magali ALLAIN Dimitri BREARD Virginie GRIMAULT

«SNPTES» (UA)

Franck COADOU
Patricia MALLEGOL

«Le Mans Université» (LMU)

Solène BOULAHIA Geoffroy MARTIN Muriel LEPRETTRE Sébastien ANGONNET Caroline SERRE

La Comue se structure petit à petit



Originaire de Loire-Atlantique et ancienne étudiante de l'Université d'Angers, Alexa Rouez est arrivée à l'UA en 2008 en tant que chargée de projet recherche au sein de la Direction de la recherche, de l'innovation et des études doctorales. Cinq années plus tard, elle en devient la directrice. Aujourd'hui DGA de l'Université d'Angers, elle occupe aussi la fonction, à mi-temps, de secrétaire générale de la Comue.

Alexa Rouez,

nouvelle secrétaire générale de la Comue

« Aujourd'hui, j'assiste Didier Le Gall sur la mise en place des instances et j'ai fait partie du groupe projet pour la réponse à l'appel à projet PIA 4 ExcellencES sous toutes ces formes. Cette réponse illustre l'opportunité que représente la Comue pour porter des projets d'envergure. Demain j'assisterai les équipes élues pour que la Comue soit un élément moteur du paysage de l'ESRI sur l'est de la Région des Pays de la Loire au service des étudiants, des personnels et du territoire ligérien. »

Budget de la Comue

Le CA du 4 février a approuvé les enveloppes budgétaires suivantes en autorisations d'engagement :

- Masse salariale : 100 000 €
- Fonctionnement: 390 000 €
- Investissement :



« Nous devrons réfléchir ces prochains mois aux demandes de subventions auprès de nos partenaires afin d'accompagner les projets. »

Règlement intérieur*

L'administrateur provisoire exerce les compétences attribuées au président par les statuts de l'établissement, prépare le budget de l'établissement et organise les opérations de désignation des membres au conseil d'administration et au sénat académique dans les conditions fixées par les statuts de la Comue. Ainsi, pendant la période transitoire l'administrateur provisoire est chargé de l'organisation des élections dans le cadre du calendrier électoral qui sera défini en accord avec les établissements membres.

Après la période transitoire, la Comue sera dirigée par un·e président·e, assisté·e d'un·e ler vice-président·e, dont voici les attributions :

- Le ou la président e préside le conseil d'administration de la Comue
- Le ou la 1^{er} vice-président·e préside le sénat académique
- Le président est assisté d'un·e directeur·rice général·e des services
- Des vice-présidents fonctionnels peuvent être élus par le conseil d'administration sur proposition du de la président e

* Extrait du réglement intérieur de la Comue voté au CA du 4 février

INTEGRAAL: un programme ambitieux au cœur de la Comue

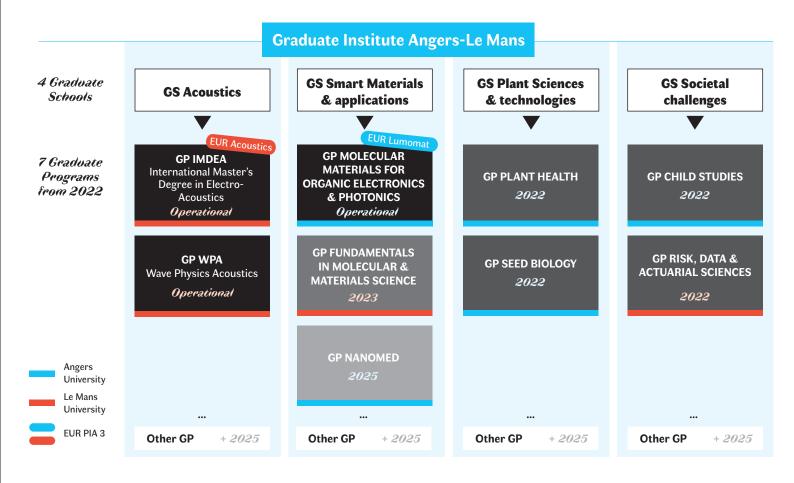
La Comue porte l'ambition de rendre plus visible l'enseignement supérieur et la recherche. Dans ce périmètre, le projet INTEGRAAL décrit une volonté de transformer et structurer une partie de l'offre de formation de 2° et 3° cycle aux standards internationaux, sous la forme de formation *Graduate*.



Les 3 défis

- Internationaliser des masters avec le passage à l'anglais et le développement d'une forte attractivité à l'international en s'appuyant sur des micro-masters et des partenariats spécifiques à l'étranger
- Mettre en place des programmes de master reliés à la recherche et aux acteurs socio-économiques pour assurer un continuum licence-master-doctorat qui facilite la poursuite d'étude en thèse et l'insertion professionnelle des diplômés
- Coordonner l'offre de formation *Graduate* à l'échelle de la Comue en y associant des partenaires

La Comue compte également mettre en place des dispositifs spécifiques pour répondre aux besoins des entreprises et favoriser l'insertion professionnelle des étudiant·e·s puisque chaque GS disposera d'une cellule-partenariat pour amplifier la collaboration public-privé. Associant ingénieur es et enseignant eschercheur es, ces cellules auront pour missions d'optimiser les activités établies de valorisation (stages, projets étudiants, alternances, montages de thèses Cifre...), tout en proposant de nouvelles offres innovantes et un accompagnement des étudiant·e·s durant le cursus master et doctorat. Elles devront aussi gérer les relations entre les entreprises, les laboratoires, les étudiant·e·s, les services administratifs universitaires, la SATT Ouest Valorisation et les services de formation continue.



Focus compétences transférées : Cap Europe

Deux services et une ambition : accompagner les chercheur·e·s

 Pôle Cap Europe, au sein de la Direction de l'international à l'UA

Responsable : Claire Manceau Ingénieurs en projet recherche : Johanna Drouet et Vincent Massot Ingénieur en projet formation : George Conrad Assistant en projet de recherche : Jean-François Pacaud

 Pôle Cap Europe, au sein de la Direction recherche et études doctorales de LMU

Directrice en remplacement de Responsable : Nathalie Metairie Chargés de projets européens de recherche :

Hélène Dereszowski et Thomas Hoffmann Chargée de gestion de projets européens de recherche : Judith d'Angelo « Notre mission principale est de soutenir les enseignant·e·s-chercheur·e·s dans leurs démarches afin qu'ils et elles répondent à des appels à projets européens. Ils concernent toutes les thématiques de recherche avec, sur certains appels, des focus sur les priorités de l'Union européenne. Les enseignant·e·s-chercheur·e·s, malgré la concurrence, restent motivé·e·s par ces projets européens. »

Claire Manceau, responsable du service Cap Europe à l'UA

Des webinaires ont été organisés en février et en mai pour les deux établissements. D'autres événements communs devraient suivre les prochains mois afin de mutualiser nos connaissances et d'accompagner au mieux les chercheur·e·s.

Trois financements obtenus par Le Mans Université en 2020

En 2020, Le Mans Université a déposé 21 projets européens de recherche dont 3 Rise (research and innovation staff exchanges) qui ont été sélectionnés :

Esperanto

Développement de la prochaine génération d'intelligence artificielle

Disco2store

Améliorer les opérations de stockage géologique du CO₂ afin de réduire les effets du réchauffement climatique

SciCoMove

Étude de la circulation des objets depuis leurs lieux d'origines jusqu'aux collections

Une belle réussite malgré le contexte sanitaire!



29

projets européens de recherche et de formation obtenus à l'UA entre 2014 et 2020



16

laboratoires accueillent les chercheur·e·s du Mans et de Laval

Focus compétences transférées : École des docteurs

Le collège doctoral des Pays de la Loire, c'est pour 2022!

L'École des docteurs Bretagne Loire, créée dans le cadre de la Comue UBL, et les écoles doctorales, poursuivent leur action jusqu'en septembre 2022. Après cette échéance, les écoles doctorales et le collège doctoral seront repositionnés sur les territoires bretons et ligériens, sur le même modèle.

Afin de préparer au mieux la transition, le nouveau collège doctoral des Pays de la Loire sera créé dès janvier 2022 et co-existera avec le dispositif actuel quelques mois. Il conservera les mêmes missions et compétences que celles actuellement dévolues à l'école des docteurs et s'appuiera sur les 3 pôles doctoraux : Nantes, Angers, Le Mans. Le périmètre disciplinaire des 11 écoles doctorales sera globalement conservé. Le diplôme de doctorat des universités du Mans et d'Angers sera délivré au nom de la Comue Angers-Le Mans.

L'Université d'Angers portera la direction de 2 écoles doctorales :

- Sociétés, Temps, Territoires (STT Futur directeur : Didier Boisson)
- ► Végétal, Animal, Aliment, Mer, Environnement

(VAAME - Future directrice : Hélène Howa)

L'Université du Mans portera la direction de 2 écoles doctorales :

- Matière, Molécules, Matériaux
 et Géosciences
 (3MG Futur directeur : Laurent Fontaine)
- Arts, Lettres, Langues
 (ALL Future directrice: Patricia Lojkine)

Les pôles doctoraux : relais et acteurs de proximité

En coordination avec le collège doctoral et les écoles doctorales, les pôles doctoraux jouent un rôle important de proximité avec les doctorants, leurs encadrants et les unités de recherche. Ils facilitent la circulation des informations, créent du lien, suscitent de l'échange et organisent des événements fédérateurs.

Les missions :

- > Suivi des doctorants et docteurs, de l'inscription au suivi de l'insertion professionnelle
- > Déploiement et suivi de l'offre de formations transversales
- > Soutien administratif des écoles doctorales
- > Organisation de manifestations locales

Pôle doctoral d'Angers

Directrice : Emmanuelle Geslin Responsable administratif : Jean-François Bruggeman

Pôle doctoral du Mans

Directeur: Christophe Legein

Responsable administratif: Virginie Froger



9 établissements accrédités*

11 écoles doctorales



2 400 doctorants 170 000 € du budget annuel

Le Réseau Sam : interdisciplinarité et innovation au service de la santé

Lancé en 2019, par les universités d'Angers et du Mans, le Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angers, les Centres hospitaliers du Mans et de Laval, le réseau SAM (Santé Activité Métiers de l'ingénierie) vise à promouvoir des collaborations interdisciplinaires et multi-sites dans le domaine de la santé. Le réseau est à présent porté officiellement par la Comue Angers-Le Mans et géré par un comité de pilotage et un comité opérationnel.

L'ambition du Réseau SAM est de faire travailler ensemble des professionnels, des praticiens, des enseignants-chercheurs issus de diverses formations, pour réfléchir ensemble et développer des procédures et usages de nouvelles générations technologiques.

Ils pourront prendre
la forme d'équipements
ou d'applications
numériques permettant
de répondre à leurs besoins,
de développer de nouveaux
programmes d'activités
ambulatoires, de soins ou
de nouvelles approches
technologiques
et numériques.



L'agenda du réseau

23 juin 2021 : événement en ligne pour mettre en avant les apports mutuels de la Comue et du Réseau SAM, et faire un point de suivi des projets financés.



Automne 2021: journée du Réseau SAM, avec le lancement d'un 2° appel à projets et l'organisation d'un nouveau speed-dating afin de permettre aux différents acteurs de mieux connaître les projets, les compétences et les problématiques de chacun.

Un premier appel à projets, co-financé par les 5 établissements, avait été lancé en 2019, avec à la clé, 14 projets proposés et 6 projets retenus* pour un budget total de 58 500 €.

*Les projets lauréats du 1er appel à projets :

Projet COMON

(M. Durand et Pr Allain)

Cognition, motricité, numérique pour lutter contre les symptômes de la maladie de Huntington

Projet DIGICOG

(Pr Annweiler)

Intérêt et faisabilité de la technique de digitracking pour diagnostiquer précocement les troubles de la cognition au cours de la vie

Projet Slow Revofit

(Pr Dinomais)

Analyse d'un enregistrement de la marche chez un amputé par caméra ultra-rapide et développement des algorithmes d'analyse d'images

Projet Biocapt Vit B

(M. Yaakoubi)

Prévention des neuropathies optiques : mise au point d'un biocapteur pour le dosage de la vitamine B3

Projet SAAMPRES

(Dr Boucher)

Interaction sociale et activité physique en lien avec l'appareillage auditif et la modification de la qualité de vie du patient presbyacousique

Projet DIP

(M. Delanoue)

Développement et validation d'un dynanomètre isocinétique portatif au niveau du genou pour l'évaluation des patients par rapport à un outil de référence : le Contrex

La Comue Angers-Le Mans en chiffres



1752 + 1

enseignant·e·schercheur·e·s 150

chercheur·e·s



1 409

BIATSS



3

Labex partenaires

IRON et IGO en santé et Lebesgue en Math



2

(Nouveaux cursus à l'université)

Thélème et ECRI+



2

EUF

(Écoles universitaires de recherche)

Lumomat et IA-GS (acoustique)



universitaire de France

5 de membres de l'IUF







Directeur de la publication Didier Le Gall,

administrateur provisoire

Conception

Directions de la communication de l'UA et de LMU

Typographies Faune, Alice Savoie / Cnap CC BY-ND 4.0 Poppins, Indian Type Foundry